

# ADSEA17-LP

## RAPPORT MORAL 2018

### AG du 24 JUIN 2019

Poursuivant la tradition et dans le respect de la règle, je vais procéder à la lecture du rapport moral de l'année 2018 de notre association en apportant un certain nombre d'informations complémentaires sur les six premiers mois de 2019.

L'an passé j'avais souligné que l'année 2017 avait été marquée par l'appropriation des nouveaux locaux de la MECS de Chancelée par le personnel en me félicitant que la conception des bâtiments, leur articulation et d'une manière générale les espaces extérieurs contribuaient sans aucun doute à la qualité de l'accueil et de l'éducation des enfants qui nous sont confiés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail du personnel.

J'avais à cette occasion précisé que quelques problèmes liés à la construction restaient à régler tout particulièrement l'évacuation des eaux usées et que les démarches d'assurances et d'expertise avaient été engagées.

Je suis heureux de vous annoncer qu'au terme de multiples essais, les odeurs nauséabondes qui régulièrement polluaient l'air ambiant ont totalement disparues, d'autre part, les allées complémentaires d'accès aux bâtiments d'hébergement ont été réalisées et que les légionnelles ont disparues des analyses d'eau chaude sanitaire, une surveillance régulière est toutefois observée.

Je tiens à remercier à ce sujet nos administrateurs Gerard Zanker et Jean Pierre Chambet qui ont largement contribué aux côtés des cadres et du personnel concernés à la résolution de l'ensemble de ces problèmes.

Nous pouvons être fiers de cet établissement qui répond parfaitement aux exigences actuelles de l'accueil des enfants.

Comme je l'indiquais les années précédentes, les autres établissements ne sont pas pour autant délaissés, c'est ainsi

notamment que l'institut Paule Maraux se verra doté prochainement de nouvelles chaudières.

Toujours en ce qui concerne les locaux, notre prospection pour notre siège social qui abrite notre Direction générale n'a pas encore aboutie, nous sommes toujours en réflexion d'autant que le bâtiment actuel face à la gare en location auprès de l'Office HLM répond à la majeure partie de nos besoins.

Dans le prolongement de l'année 2016, notre mission d'accueil de mineurs non accompagnés étrangers s'est poursuivie en 2018 toujours dans la limite de 20 jeunes, le remplacement des jeunes ayant atteint leur majorité a été assurée par l'Aide Sociale à l'Enfance.

En complément des obligations d'hébergement, nous nous sommes donnés pour objectif de contribuer à leur intégration sociale et économique, des formations professionnelles sous forme d'apprentissage d'un métier leur ont été proposées généralement avec succès.

Comme je l'ai souligné l'an passé le défi a été relevé, je tiens aujourd'hui à remercier à nouveau toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur concours et je veux rappeler que dans le cadre d'une convention signée avec le Rotary club de Rochefort, nous nous sommes engagés grâce aux bénévoles, dans un accompagnement scolaire et civique de ces jeunes.

Au total, c'est 20 jeunes étrangers dont nous avons la charge et auxquels notre personnel et nos bénévoles apportent le soutien nécessaire.

De nouvelles difficultés sont apparues depuis que certains jeunes ont atteint leur majorité, les démarches administratives pour l'obtention d'un titre de séjour et d'une autorisation de travail sont longues et complexes mais nous avons bon espoir de permettre à ces jeunes de prétendre à une bonne intégration.

L'intégration de ces jeunes dont la motivation est forte, passe en effet par la connaissance de notre culture et de nos pratiques ainsi que par la possession d'un métier, c'est notre conception de notre mission largement partagée par les bénévoles du Rotary club de Rochefort.

Dans le cadre des relations financières avec le Conseil départemental, l'année 2018 a été marquée par la négociation sur le renouvellement du Contrat Pluriannuel de Moyens et de Gestion pour la période de 5 ans 2019/2023.

Les discussions sur certains chapitres se sont parfois avérées tendues et ont nécessité tout début 2019 une rencontre avec la Direction concernée et en présence de la Vice-présidente en charge du dossier.

Finalement, un accord a été trouvé et la signature est intervenue dans les semaines suivantes.

En ce qui concerne les Services dont notre Directeur Général développera tout à l'heure le fonctionnement, je voudrais souligner le niveau d'activité important, signe très certainement de la confiance que leur accorde le Département mais aussi de l'accroissement des besoins en Charente Maritime.

Des modifications sont par ailleurs intervenues dans nos directions, Stéphane Chivot a pris la suite de Jean François Gaborit à l'AEMO lequel a fait valoir ses droits à la retraite et Madame Denaux a remplacé pendant quelques mois Stéphane Chivot au poste de Directeur adjoint du Pôle Hébergement Diversifié, malheureusement des problèmes de santé ont conduit cette dernière à renoncer à ce poste, une nouvelle procédure a été engagée et un recrutement effectué.

La vie associative s'est poursuivie en 2018 avec la même intensité soient 6 réunions du Bureau, 3 Conseils d'Administration et 1 Assemblée Générale.

A l'occasion de ces séances de travail, un créneau a été réservé pour un dialogue avec les Services sur leur fonctionnement et tout particulièrement sur les problématiques quotidiennes, c'est ainsi que les administrateurs ont pu mesurer l'étendue et les difficultés de nos missions.

En raison de l'intérêt manifesté par les uns et les autres, cette initiative sera poursuivie avec l'ensemble de nos Services.

Comme chaque année, nos administrateurs se sont investis dans les séances de vie sociale des établissements, le suivi des travaux, les relations avec les institutions représentatives du personnel, le soutien scolaire aux MNA ainsi que les négociations financières avec le Conseil Départemental, je les remercie pour leur engagement et je suis fier de présider une association dynamique et soucieuse des valeurs que nous défendons dans le domaine de la protection de l'enfance.

Je reprendrai ce que je disais dans le rapport d'activité précédent car cela est plus que jamais d'actualité, notre place dans le département avec un suivi annuel de plus de 1600 jeunes par an, en suivi des familles ou en hébergement nous conduit également à être force de propositions.

L'an passé, je précisais que nous avons un nouveau défi à relever, notre taille est sous certains aspects, critique et il nous revient d'étudier de nouvelles pistes de développement, évidemment pour répondre aux besoins des mineurs en difficulté en insufflant une nouvelle énergie dans nos missions et d'autre part, pour rationaliser notre fonctionnement.

Jusqu'à présent, nos différentes tentatives de réponse aux appels à projet tant en Charente Maritime que dans les départements voisins se sont avérées infructueuses, toujours dans cet objectif, nous

études actuellement une réponse à un prochain appel à projet cette fois de la Protection Judiciaire de la Jeunesse au plan national en vue de l'implantation d'un centre éducatif fermé sur les secteurs de Rochefort / Tonnav Charente.

Comme chaque année, je tiens une nouvelle fois à me féliciter du partenariat avec nos collègues de la Vienne qui permet l'échange de nos expériences respectives, une réduction de nos coûts par le partage de certains services et l'organisation de conférences communes comme nous l'avons fait en 2015 et en 2016 sur différents thèmes d'actualité, si ces conférences n'ont pu se réaliser depuis en raison d'un manque de disponibilité des conférenciers contactés, j'espère que nous pourrons reprendre bientôt cette initiative.

Dans quelques instants nous allons entendre notre Directeur Général Olivier Lafon que je remercie une nouvelle fois pour son précieux concours et le travail qu'il effectue que ce soit auprès de nos instances délibératives, en coordination avec les directeurs des services ou dans les relations avec le Conseil Départemental.

Pour conclure ce rapport moral, je voudrais faire part d'une réflexion personnelle sur l'étendue de notre mission, si celle-ci trouve son application principalement en Charente Maritime, je suis convaincu que nous devons également suivre avec une attention toute particulière l'évolution de notre société et aux réponses que les Pouvoirs Publics apportent à la protection de l'enfance.

L'individualisme croissant de nos concitoyens et le développement constant des familles monoparentales doivent nous interroger sur l'évolution de l'autorité parentale et son transfert progressif aux associations de protection de l'enfance donc à la collectivité.

Une question se pose : les Départements trouveront-ils les moyens financiers pour répondre à cette évolution qui génère un accroissement des coûts ?

Deux autres points sont également d'actualité : la justice des mineurs qui fait l'objet d'un projet de réforme de l'ordonnance de 1945 et l'intégration sociale à leur majorité des mineurs français et étrangers qui nous sont confiés.

L'ensemble de ces questions d'envergure nationale qui font l'objet des préoccupations actuelles de notre Fédération nationale, seront très certainement au cœur de nos missions des prochaines années.

.

Je vous remercie de votre attention.

.